

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13

CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1514 - 26 juillet 1990 - 4,5 F

D 1514 HAÏTI: APRÈS LE MASSACRE DE PÉRODIN

Le 31 mai 1990, le chef de section Sylven Telo, honni par la population de Pérodin, dans les montagnes de l'Artibonite, était lynché après qu'il ait tué par balles plusieurs personnes de la localité. L'armée procédait ensuite à de nombreuses arrestations. Un climat de terreur s'est depuis installé dans la région. (L'intégralité du communiqué de la Commission justice et paix des Gonaïves sur cette affaire est publié par la Commission française justice et paix.)

Devant l'aggravation constante de la situation suite aux agissements des "chefs de section" dans l'Artibonite, la Commission justice et paix du diocèse des Gonaïves lançait le 22 juin 1990 un "pressant appel" aux différentes autorités du pays. Ce message dramatique entend attirer l'attention de l'opinion publique nationale et internationale sur la création d'un climat de terreur pour les élections générales qui auront théoriquement lieu le 4 novembre prochain. Le pays entre à nouveau dans une situation à hauts risques. Texte ci-dessous.

Note DIAL

DÉCLARATION DU SECRÉTARIAT DE JUSTICE ET PAIX DU DIOCÈSE DES GONAÏVES

Après les massacres de Pyat (1) et de Pérodin, après les assassinats de Pont Son-dé et Marchand Dessalines, nous sommes dans l'obligation de reprendre la parole car la situation est très grave dans l'Artibonite. La Commission justice et paix a fait tout ce qu'elle a pu pour éviter d'autres massacres; mais nous constatons que le gouvernement ne fait absolument rien pour prévenir ces drames prêts à éclater, et que les autorités militaires jettent de l'huile sur le feu par les mesures concrètes qu'elles viennent de prendre.

Après la déclaration de Mgr Constant, évêque de Gonaïves, à Radio-Soleil demandant de prendre au sérieux le massacre de Pérodin et, également, de prendre des mesures urgentes pour apaiser les conflits, le colonel Ulysse François a demandé un droit de réponse où il annonçait les décisions prises. Tout le monde pensait qu'elles étaient dans le sens de la paix; et il n'en est rien.

1. Les prisonniers ont certes été remis à la justice mais ils ont été arrêtés illégalement, torturés et gardés du 1er au 7 juin en prison sans voir leur juge naturel au mépris de la loi. Le commandement du département ne dit rien sur les responsabilités engagées.

2. Les populations de Pérodin, Chénôt, Médor sont encore terrorisées et craignent des représailles car aucune enquête sérieuse n'a établi les responsabilités. Bien au contraire les accusations hâtives et mensongères émanant des casernes de Petite Rivière de l'Artibonite et de St Marc n'ont pas été rectifiées.

3. Le colonel Ulysse François a annoncé que cinq chefs de section ont été révoqués. Qu'en est-il?

(1) Cf. DIAL D 1083 (NDE)

- Sur les cinq, un seul correspondait à la liste des chefs de section qui troublent l'ordre public dans l'Artibonite et dont nous avons remis la liste avec les dossiers de l'enquête Justice et paix à toutes les plus hautes autorités de l'Etat de notre pays. Il s'agit de Grégoire Dorcéus, 1ère section de Lachapelle, mais qui avait déjà remis sa démission devant la détermination de la population. Qu'en est-il? (voir la liste en fin de document).

- Trois autres chefs de section révoqués sont dans les zones où se sont passés de graves conflits de la terre: la 4e section de Marchand Dessalines (affaire Charidieu Joseph) (2); la 1ère section de Grandes Salines (affaire Latapie); et la 5e section de Saint Marc (affaire BokozeI en cours). Le colonel commandant de Gonaïves ne publie pas les raisons de ces révocations. Son enquête est-elle complète? Dans le dernier conflit évoqué - 5e section de St Marc - peut-il vérifier l'interprétation qui a cours selon laquelle M. Edouard Vieux, grand propriétaire, aurait dit comme une chose normale devoir payer le capitaine de St Marc? On parle de 800 dollars par mois pour garantir ses terres, et on dit que le chef de section Joseph Fils Aimé serait trop mou et trop pacifique. Puisque l'armée a fait une enquête, qu'elle dise les motifs de révocation pour édifier les autres chefs tout comme la population. S'agit-il, dans ce cas, de raisons privées ou de raisons militaires?

- Reste le dernier des cinq cas: Samius Accéus, chef de la 6e section des Verrettes. La Commission justice et paix de la paroisse nous a remis un long rapport sur le drame sanglant que la population de la section a vécu de 1984 à 1989 sous le chef précédent Dumarsé Charles.

Nous ne pouvons que résumer deux faits pour que tous comprennent: le 29 novembre 1987, Dumarsé Charles disant à qui voulait l'entendre qu'il appliquait les consignes de l'armée pour empêcher les élections et détruire le développement communautaire, a frappé dans les localités de Katchent, Rémoussaint, Douya et Ternette. Il a menacé la population, tiré, mis le feu à une dizaine de maisons, réussi à tuer un paysan de Démaré qu'il avait enrôlé dans sa bande et à blesser son propre oncle, Lisma Marcellus, invalide jusqu'à ce jour. Il a pris tous les porcs des groupements, les cabris, détruit ce qu'il ne pouvait pas prendre, mis le feu dans les réserves de petit mil et de maïs. Il a arrêté un catéchiste, Merilan Defin, qui transportait les bulletins de l'élection; il l'a mis en joue, l'a frappé sauvagement, l'a mis à genoux, lui a demandé de blasphémer l'Eglise, de dire: à bas les fraternités TKL!; à bas les religieuses!; à bas l'Eglise! Merilan n'a eu la vie sauve qu'en payant 220 dollars au chef de section.

Le 23 septembre 1988, Dumarsé Charles accompagné d'un autre chef de section du groupe des "sans manmans" du 29 novembre (3), Nelson Dorval, chef toujours en place à ce jour de la 5e section, et de trois adjoints tous armés de révolver, sont montés à 5 heures du matin à Dékomb. Ils ont tiré cinq balles chez un animateur de développement, Dorzius Bénissé, avant d'aller à Duverger au siège de la Caisse populaire des paysans de la 6e section; ils l'ont pillée, ainsi que la maison de l'animateur Selon-dieu CharéIus. Ils ont arrêté le représentant de Justice et paix, Joachin Toussaint, puis tiré sur la foule indignée qui s'attroupait. Ils ont blessé deux paysans et tué un vieillard connu sous le nom de Marengwen avant de repartir.

Les responsabilités de l'armée d'Haïti sont clairement établies dans le massacre du 29 novembre 1987 dans l'Artibonite qui a fait 60 morts (cf. rapport du 1er décembre 1987). L'ennemi de cette armée, ce sont les paysans qui veulent vivre, survivre et s'organiser. Par les menaces, les tortures et les destructions, l'objectif de l'armée est d'empêcher le développement communautaire, maintenir les paysans dans la misère et dans l'ignorance. Les prêtres du diocèse des Gonaïves n'ont pas hésité, le 11 juin dernier, à qualifier cette situation de situation d'apartheid.

Par centaines, les paysans de la 6e section sont descendus à Verettes pour porter plainte; on leur a braqué un fusil dessus. Ils sont allés à pied - 80 kilomètres aller

[2] Cf. DIAL D 1413 (NdE).

[3] Nom haïtien des "escadrons de la mort". Cf. DIAL D 1261 (NdE).

retour - à Saint Marc, sans manger. Ils ont dû rester deux jours, dormir dans la rue avant d'être reçus à la caserne. La population avait fait choix de Samius Accéus pour remplacer Dumarsé Charles. Est-ce parce que c'est la population de la 6e section qui l'a choisi qu'il a été révoqué? Est-ce parce que Samius faisait partie du Bureau électoral de Verrette (BEC) qu'il est révoqué en vue des prochaines élections? Depuis février 1989 à juin 1990, même si Samius a pu faire des erreurs en apprenant ce métier, la Commission justice et paix n' a pas porté plainte contre lui; la section a connu la paix. Est-ce parce que les abus ont diminué et que Samius n'a pu arrondir assez grassement les fins de mois des commandants de Verrette et de St Marc qu'on vient de révoquer Samius Accéus?

Le commandant de Verrettes l'a accusé de toucher deux chèques: l'un dans l'armée, l'autre chez les communistes... En 1990, ces pratiques et ces menaces sont-elles dignes d'un officier? Pour avoir encouragé le repeuplement porcin, le captage des sources et la Caisse populaire, Samius se voit accusé, sans avoir touché un centime, d'être communiste. L'été 1987, Mgr Constant s'était élevé contre la campagne anti-communiste mensongère, dégradante et terrorisante. Est-ce parce que Samius Accéus n'a rien fait contre le développement qu'il est accusé de communisme et révoqué?

La situation est très grave dans l'Artibonite. Le colonel Ulysse François a promis une enquête dont le résultat serait soumis au grand quartier général. Voici le verdict: aucun des chefs de section désignés par Justice et paix comme troublant l'ordre public, organisant de vastes bandes de voleurs, de chefs de sans-manman assassins, n'a été révoqué. Nous avons fourni un dossier de leurs agissements avec date, lieu, terrains, nature de l'infraction. Sont-ils blanchis par l'enquête du colonel?

Des populations entières qui se plaignent de vivre un calvaire et qui ont témoigné, ainsi que les différentes Commissions justice et paix, sommes-nous des menteurs? Mgr Constant qui a reçu les paysans et fait droit à leur plainte serait-il un menteur? Et vous-même, colonel, qui avez reçu récemment une délégation des paysans de la 5e section de Verrettes et qui leur avez demandé le nom de trois successeurs possibles à Nelson Dorval, n'êtes-vous pas en train de vous déjuger? Au contraire, pour préparer les futures élections, n'est-on pas en train de révoquer certains chefs parce qu'ils sont trop pacifiques?...

Nous nous adressons à toutes les autorités de ce pays après le massacre de Pyat et celui de Pérodin. Vous êtes au courant de la situation très grave de l'Artibonite. Vous êtes responsables comme n'ayant pris aucune décision qui s'imposait pour rétablir la paix.

Madame le président d'Haïti, après nous avoir demandé de prier pour la Fête-Dieu, ce que nous avons fait de toutes nos forces pour les paysans de l'Artibonite, si vous invoquez Dieu, sachez qu'en conscience vous êtes responsable du sang du pauvre et du malheureux (psaume 72).

Les ministres de la défense, de l'intérieur et de la justice, que faites-vous, sinon de laisser faire? Vous avez depuis longtemps tous ces dossiers en main.

Après l'enquête du colonel commandant des Gonaïves, déposée au grand quartier général qui a reçu aussi nos dossiers, il ne nous reste aucun recours. Voilà pourquoi nous nous tournons vers tous les secteurs du pays, pour dire: venez vous rendre compte sur place; venez n'importe quand pour dire la réalité du calvaire que vivent les paysans de l'Artibonite.

- La presse haïtienne: nous vous invitons dans toutes les sections à problème de l'Artibonite; venez faire votre enquête et publiez-la.

- Les centres des droits de l'homme, la société civile: venez constater les violations quotidiennes, les abus et les tortures.

- Le Conseil électoral provisoire et toutes les missions d'observation: venez constater non pas un seul "29 novembre", mais plusieurs massacres préparés d'avance pour que les paysans ne puissent pas se mobiliser.

- Les partis politiques: venez et répondez publiquement à deux questions, puisque les trois quarts des électeurs sont des paysans:

1) Peut-il y avoir des élections libres dans les campagnes dans les conditions actuelles de menace et de répression?

2) Que ferez-vous du système des chefs de section quand vous serez au pouvoir?

- Madame le président, les membres du cabinet ministériel les membres du conseil d'Etat: tous, venez voir comment vit notre peuple dans l'Artibonite.

Nous vous invitons spécialement:

- dans la 3e et 7e section de St Michel de l'Attalaye,
- dans la 7e section (Moulen) de Gros Morne,
- dans la 5e section de Marchand-Dessalines;
- dans les 4e et 5e section de Verrettes,
- dans la 6e section de Petite Rivière de l'Artibonite,
- dans la 1ère section de Lachapelle.

Visitez également Pont Sondé et Marchand Dessalines et donnez nous le résultat de vos observations.

Merci d'écouter cet appel pressant.

(Diffusion DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)